

## **Lancement du Programme de Coopération entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et l'UNICEF**

### **Allocution d'Ouverture du Représentant de l'UNICEF**

Madame la Ministre du Plan et du Développement;

Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des missions diplomatiques ;

Monsieur le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs de Cabinet ;

Chers élus ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux, Centraux et Chefs de service ;

Mesdames, messieurs les Représentants des organisations de la Société civile ;

Distingués participants ;

Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités tout protocole respecté,

- C'est un honneur et un grand plaisir de prendre part ce matin au lancement du programme de coopération UNICEF Côte d'Ivoire pour la période 2021-2025. Cette cérémonie marque l'aboutissement d'un processus participatif de dialogue, de réflexion stratégique et de cocréation avec le Gouvernement, les organisations de la société civile, les adolescent-e-s et les jeunes, les partenaires techniques et financiers, et les agences du système des Nations Unies.

- C'est l'occasion pour moi de renouveler mes remerciements à Mme Madame le Ministre du Plan et du Développement pour son leadership dans la coordination du programme de coopération précédent 2017-2020 et pour le pilotage de la préparation de ce nouveau programme de coopération 2021-2025. Qu'il me soit également permis de remercier tous les partenaires pour leur engagement soutenu en faveur de la cause des enfants, filles et garçons, en particulier les plus vulnérables, de la Côte d'Ivoire.
  
- Les interventions que nous avons pu mettre en œuvre ensemble ont contribué à l'atteinte de résultats tangibles, notamment :
  - Dans le domaine de l'éducation où le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école mais non-inscrits au primaire et au premier cycle du secondaire a baissé de moitié entre 2016 et 2020.
  
  - Dans le secteur de la santé, avec une amélioration du taux de vaccination au vaccin Pentavalent de 30% entre 2016 et 2019.
  
  - Dans le domaine de la protection de l'enfant : le taux d'enregistrement des naissances dans les délais a augmenté de 54% en 2017 à 61% en 2020, soit une hausse de 13%;
  
  - Et encore, le nombre d'enfants victimes de violence qui ont pu bénéficier d'une prise en charge adéquate a plus que doublé;

Mesdames, Messieurs

- Ces résultats illustrent que la Côte d'Ivoire est résolument engagée en faveur des droits des enfants. Mais il faut reconnaître qu'à l'heure actuelle les enfants n'ont pas tous les mêmes chances selon l'endroit où ils sont nés, le milieu où ils vivent et l'environnement dans lequel ils grandissent.
- Nous voulons donner à chaque fille et à chaque garçon de Côte d'Ivoire, l'opportunité de naître et grandir en bonne santé, d'acquérir des compétences fondamentales, de grandir dans un environnement propre et sûr, d'être protégé de toutes formes de violences et d'abus, de participer à la vie de sa communauté et de jouir d'un égal accès aux opportunités pour réussir dans la vie.
- La réduction des inégalités et la construction du capital humain nécessitent encore plus d'investissement dans les secteurs sociaux afin d'améliorer l'accès sur tout le territoire à des services de qualité et adaptés aux besoins des enfants, de leurs mamans, des adolescents et des jeunes. Cela passera notamment par l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques et le transfert des compétences et des ressources aux collectivités territoriales.

**Madame le Ministre,**

- Le programme de coopération pour la période 2021-2025 nous offre l'opportunité de travailler ensemble pour : « ***l'amélioration de l'accès des mères, des enfants et des adolescent-e-s, particulièrement les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité et la promotion du changement de comportements et de normes sociales pour une meilleure réalisation de leurs droits et de leur plein potentiel*** », tel que stipulé dans notre document de coopération.
- Pour ce faire, notre nouveau programme reposera sur les changements stratégiques suivants :

- o Premièrement, **la convergence géographique pour renforcer la résilience des communautés et des systèmes d'offre de services** dans les régions vulnérables du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest présentant les taux de pauvreté multidimensionnelle de l'enfant les plus élevés, les régions du Nord-Est exposées aux risques sécuritaires et la zone périurbaine d'Abidjan dominée par la précarité des conditions de vie;
- o Deuxièmement, le développement et la mise à l'échelle d'**approches innovantes** pour assurer l'accès des plus vulnérables aux services sociaux de base de qualité. Notamment à travers le recyclage des déchets plastiques, l'éducation à distance, les UBT kit et la méthode kangourou pour la réduction de la mortalité maternelle et néonatale, les nouveaux mécanismes d'enregistrement des naissances.
- o Troisièmement, **le développement de partenariats transformatifs** avec le secteur privé, les organisations de la société civile, les organisations à base communautaire, les partenaires techniques et financiers, les agences sœurs du Système des Nations Unies pour le Développement pour des résultats à grande échelle en faveur des enfants.
- o Et enfin, les approches communautaires pourront induire des changements de comportement positifs et catalyser l'engagement des communautés et des jeunes en faveur de la cohésion sociale et de la résilience favorables à la réalisation des droits des enfants.

**Mesdames, Messieurs,**

Je voudrais terminer mon propos en vous réitérant l'engagement de l'UNICEF auprès du gouvernement de la Côte d'Ivoire à soutenir les droits des enfants, filles et garçons, afin de leur permettre de s'épanouir et de réaliser leur plein potentiel.

Ensemble, concrétisons notre engagement afin de ne laisser aucun enfant pour compte.

**Je vous remercie.**